



LA LETTRE

N° 2021-36

QUERELLE COMMERCIALE OU DEBAT DE SANTE PU- BLIQUE ?

Comment l'utilisation des différents codes de la justice peut troubler les informations sur la santé humaine. Les lois commerciales doivent elles être supérieures au droit à la santé ?

Vous connaissez sans doute l'application Yuka qui permet aux consommateurs de connaître la valeur nutritive et les dangers sanitaires de certains produits. Elle s'est intéressée sur la consommation de viandes transformées et notamment sur les charcuteries nitrées. Vous avez sans doute vu également le reportage d'Envoyé Spécial sur le sujet. Puis l'OMS (organisation mondiale pour la santé) met d'ailleurs en garde sur la consommation de viandes transformées. Elle estime que « *chaque portion de 50g de viande transformée consommée tous les jours augmente le risque de cancer colorectal de 18% environ* ». Enfin, énormément de sources scientifiques montrent le rôle délétère des additifs nitrés.

Fort de ces prises de position, l'application Yuka met donc en garde les consommateurs sur la charcuterie nitrée et oriente ceux-ci vers la signature d'une pétition à l'initiative conjointe de FOODWATCH et de LA LIGUE CONTRE LE CANCER pour interdire ces produits nitrés.

Cela n'a pas été du goût de la Fédération des Industries Charcutiers et Traiteurs (FICT) qui regroupe 300 entreprises du secteur dont Fleury Michon, Madrange,

ou Herta. Elle a poursuivi Yuka devant le Tribunal... de commerce de Paris pour « actes de dénigrement » et « pratique commerciale déloyale et trompeuse ».

Au motif « *qu'elle fournit aux consommateurs des informations ambiguës en oubliant notamment de mentionner la validation légale de la composition des produits mal notés par elle* » et que cela « *a in impact sur le comportement de la clientèle* ».

Voilà bien où le bât blesse. Ces produits cancérigènes ne sont pas interdits de commercialisation.

Le Tribunal de Commerce ne se prononce pas sur la dangerosité sanitaire de ces produits mais sur les conditions de leur commercialisation.

Pour l'instant, la santé publique passe au second rang. Ce qui compte d'abord, ce sont les profits potentiels tirés de la production et la commercialisation de produits même si ceux-ci présentent un danger certain pour la santé humaine.

Et si la santé guidait le monde ?

Action Santé Solidarité

Centre Social

Rue de Pavigny

39000 LONS LE SAUNIER

actionsantesolidarite@laposte.net